DLP 15-4-82960818

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : G. VARLET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin n° 6 - 8 avril 1982 Edition "GRANDES CULTURES"

CEREALES

BLE D'HIVER

Les blés d'hiver sont en moyenne au stade 5 (redressement), les plus avancés sont au stade 6.7 (1er-2ème noeud), les plus tardifs au stade tallage.

PIETIN VERSE : Présent dans une parcelle sur quatre surtout avec des niveaux faibles d'attaque (moins de 15 % de talles atteintes). Des niveaux d'attaque plus importants sont très rares.

FUSARIOSE DU PIED : Observée dans de nombreuses parcelles surtout en SAONE-ET-LOIRE, COTE-D'OR et JURA.

SEPTORIOSE : Maladie peu importante actuellement à la fois en fréquence de parcelles atteintes et en intensité (peu de surface foliaire touchée, et les symptômes sont limités aux feuilles de la base).

OIDIUM : Symptômes peu fréquents.

PRECONISATIONS

Pour les parcelles qui n'ont pas dépassé le stade 5, surveiller principalement le PIETIN-VERSE et intervenir que si vous dénombrez plus de 25 % de talles avec des attaques profondes (3ème, 4ème gaine). Ce seuil de traitement sera rarement atteint.

Pour les parcelles ayant atteint le stade 1er noeud :

- Si 15 à 20 % des talles présentent des attaques profondes de piétin-verse, il convient d'intervenir dès que possible.

- Si les attaques de piétin-verse sont superficielles et dans la mesure où les maladies du feuillage (essentiellement septoriose) sont peu importantes, il est préférable d'attendre sans toutefois dépasser le stade 2 noeuds de la céréale.

- En cas d'attaques faibles de maladies du pied et de maladies du feuillage, attendre le stade 2ème noeud pour décider.

Pour les produits se reporter au bulletin n° 4 du 24 mars 1982.

- dans les parcelles à potentiel de rendement peu élevé, choisir un produit du 1er groupe (type BMC + dithiocarbamate).

- dans les parcelles à potentiel de rendement élevé, préférer un produit plus complet (produits du 2ème et 3ème groupes).

P6

ORGES D'HIVER - ESCOURGEONS

Dans l'YONNE et en SAONE-ET-LOIRE stade moyen des parcelles 5/6

Dans le reste de la Circonscription, stade moyen des parcelles 4/5

Les parcelles les plus avancées sont au stade 6.7

RHYNCHOSPORIOSE : Cette maladie est fréquente dans l'ensemble des parcelles de la Circonscription mais elle se localise généralement sur les feuilles de la base.

OIDIUM : Présent dans toute la Circonscription (surtout en SAONE-ET-LOIRE), mais le niveau d'attaque est faible et localisé aux feuilles de la base.

ROUILLE BRUNE : Signalée dans quelques parcelles de SAONE-ET-LOIRE, YONNE, JURA, mais à des niveaux faibles et son évolution semble limitée actuellement.

Des SYMPTOMES type "TACHES BRUNES" importants sont parfois signalés (YONNE, SAONE-ET-LOIRE).

PRECONISATIONS

Rhynchosporiose : Surveiller l'évolution de cette maladie.

A partir du stade 6 (1er noeud) et en présente de symptômes, une intervention doit être envisagée afin de ne pas laisser progresser la maladie sur les feuilles supérieures.

Pour les produits utilisables, se reporter au tableau diffusé dans le bulletin n° 4 du 24 mars 1982. Choisir un produit également efficace contre le piétin-verse.

En présence de nombreux symptômes type "TACHES BRUNES" dans la parcelle utiliser de préférence l'un des produits suivants : *Tilt C*, *Sportak PF* ou *Bayleton Triple*.

C O L Z A

CHARANCON DE LA TIGE : (C. napi)

De nombreuses parcelles ont dépassé le stade limite de sensibilité (la tige à 20 cm) vis-à-vis de ce ravageur.

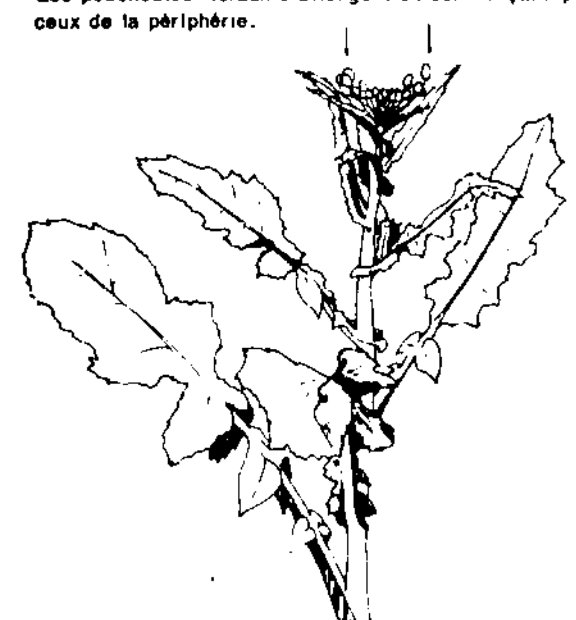
Pour les secteurs plus tardifs, maintenir la surveillance (Se reporter à nos bulletins précédents).

MELIGETHES :

Les conditions météorologiques ont été et restent très favorables à l'activité de ce ravageur.

Des captures importantes sont enregistrées dans tous les postes du réseau, et de nombreuses parcelles ont atteint le seuil d'intervention, qui est de 1 méligèthes par inflorescence au stade D1 D2.

E - Boutons séparés
Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.



Les secteurs les plus avancés sont au stade E : boutons floraux séparés. Le seuil de traitement est alors de 2 à 3 méligèthes par inflorescence.

Pour tout complément d'information sur les produits se reporter à notre bulletin n° 5 du 30 mars 1982 et faire le rectificatif suivant :

fenvalérate : 40 g de m.a/ha (et non pas 400) (*Sumicidin 10*).

*

* *

BETTERAVES SUCRIERES

LES TRAITEMENTS DU SOL CONTRE LE PARASITISME

	NOM COMMERCIAL	MATIERE ACTIVE (dose g./ha)	DOSE PRODUIT COMMERCIAL	RAVAGEURS SOUTERRAINS					RAVAGEURS AERIENS			OBSERVATIONS
				Taupins	Atomaires	Blaniules	Scutigerelles	Nématodes	Altises	Pégomyies	Pucerons	
NON SYSTEMIQUES	Garvox 3 G Niomil 3 G	bendiocarbe 300	10 kg	+++	+++	++	-	-	+++	-	0	En localisation dans la raie et incorporation.
	Dotan	chlorméphos 400	8 kg	+++	+	+++	++	0	0	0	0	En localisation.
	Nombreuses Spécialités	lindane 1500	3 semaines avant semis (1)	+++	+	+	0	0	0	0	0	Traitement en plein (1)
SYSTEMIQUES	Témik G	aldicarbe 1000	20 kg	+	+	+++	++	+++(2)	+++	+++	+++	En localisation (2).
	Témik LD	lindane + aldicarbe 150 + 600	15 kg	+++ ?	+++ ?	-	-	-	-	+++ ?	+++ ?	En localisation.
	Curater	carbofuran 600	12 kg	+++	+++	+++	+++	++	+++	+++	++/+++	En localisation
	Marshal 5G	carbosulfan 600	12 kg	+++	+++	+++	-	-	-	+++ ?	+/++ ?	En localisation.
	Counter 2G	terbuphos 180	9 kg	+++	+/++	+++	+++ ?	-	++	++	++	En localisation.
	Dacamox 5G	thiofanox 800	16 kg	+	++	+++	-	-	++	++/+++	+++	En localisation.

- renseignements insuffisants
0 efficacité nulle
\+ efficacité faible
++ efficacité moyenne
+++ bonne efficacité
? à préciser (Une seule année d'expérimentation par le Service de la Protection des Végétaux)

(1) L'emploi d'une dose réduite (900 g/ha) avant le semis semble donner d'assez bons résultats, tout en limitant la phytotoxicité.

(2) Employé à des doses plus importantes pour lutter contre les nématodes : 10 000 g./ha d'aldicarbe.